

## Un accord réservant les consultations récurrentes au seul CSE central exclut l'expertise votée au niveau du CSE d'établissement

Lorsque, en vertu d'un accord d'entreprise, les consultations récurrentes ressortent au seul CSE central, le CSE d'établissement ne peut procéder à la désignation d'un expert à cet égard.

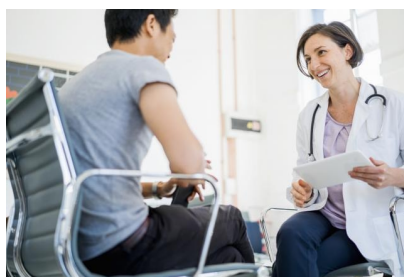
[Lire la suite >>](#)



## Critère de transparence financière : quelle est la date limite d'approbation des comptes du syndicat ?

Pour remplir le critère de transparence financière, le syndicat doit faire approuver ses comptes, pour un exercice clos, au plus tard à la clôture de l'exercice suivant. Et c'est à la date de l'exercice de la prérogative syndicale que la condition de la transparence financière doit être appréciée.

[Lire la suite >>](#)



## Les impacts de la loi santé au travail pour les CSE

Formation des élus, consultation du CSE, évolution des documents de prévention... Un webinaire du cabinet Sextant a fait le point vendredi 18 mars sur les conséquences pour les CSE de la loi santé au travail dont on attend encore certains décrets d'application.

[Lire la suite >>](#)



1 rue Fontaine l'Épine  
25 500 **MORTEAU**  
Tél. : 03.81.67.54.34

14 rue Frédéric Japy - Valparc III  
25 200 **MONTBÉLIARD**  
Tél. : 03.81.32.12.33

[www.cabinet-rostaing.com](http://www.cabinet-rostaing.com)

### **DYNAMIQUE CE**

14 rue Frédéric Japy - Valparc III  
25 200 **MONTBÉLIARD**  
Tél. : 03.81.32.12.33

[www.dynamique-ce.fr](http://www.dynamique-ce.fr)

Découvrez et abonnez-vous à notre  
chaîne Youtube Dynamique CE en  
[cliquant-ici!](#)



© Cabinet Rostaing